

# A UCHAUD



## Calendrier d'inscriptions PERISCOLAIRE ET CANTINE Mai, Juin et Juillet 2021



Communauté de Communes  
Rhony - Vistre - Vidourle  
ZAC Pôle Actif - Avenue de la Fontanisse  
30660 GALLARGUES le MONTUEUX  
Tel. : 04 68 35 55 55 Fax : 04 68 35 42 19

Téléphone fixe : 04 66 80 45 97 – Téléphone portable : 06 26 03 13 12

LSH

<b>Nom et Prénom de l'enfant :</b> ..... <b>Date de naissance :</b> ..... <b>Classe et Nom de l'enseignant :</b> ..... <b>Ecole :</b> .....	<b>Nom et adresse des parents :</b> ..... ..... <b>POUR LES GARDES ALTERNÉES :</b> <b>Adresse de facturation Parent 1 :</b> ..... ..... <b>Adresse de facturation Parent 2 :</b> ..... .....	<b>Numéros de téléphone :</b> Fixe : ..... <b>Parent 1 :</b> Portable : ..... Travail : ..... <b>Parent 2 :</b> Portable : ..... Travail : .....	<b>Régime alimentaire :</b> <input type="checkbox"/> PAI (à fournir obligatoirement) Précisez : ..... <input type="checkbox"/> Allergie Précisez : ..... <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> Autre Précisez : .....
Merci de renvoyer ce calendrier à l'adresse suivante :		<b>Mail : <a href="mailto:alsh.uchaud@ccrvv.fr">alsh.uchaud@ccrvv.fr</a></b>	
<b>Régime allocataire</b>		<input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> MSA	
		Dans le tableau mettre : « P1 » pour Parent 1 ou « P2 » pour Parent 2	
		Préciser le numéro allocataire : .....	

Pour une inscription ANNUELLE cantine et / ou périscolaire, cochez cette case :

Mai/Juin 2021	LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
	M	C	S	M	C	S	M	C	S	M	C	S
Du 03 au 07 Mai												
Du 10 au 14 Mai							FÉRIÉ			FERMÉ		
Du 17 au 21 Mai												
Du 24 au 28 Mai	FÉRIÉ											
Du 31 Mai au 04 Juin												

M= Matin  
C= Cantine  
S= Soir

Juin/Juillet 2021	LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
	M	C	S	M	C	S	M	C	S	M	C	S
Du 07 au 11 Juin												
Du 14 au 18 Juin												
Du 21 au 25 Juin												
Du 28 Juin au 02 Juillet												
Du 05 au 06 Juillet							VACANCES					



Ce document est à remettre à l'équipe d'animation. Pour les conditions d'inscription et d'annulation, il est impératif de vous reporter au Règlement de Fonctionnement des ALSH, consultable sur le site : [www.ccrvv.fr](http://www.ccrvv.fr) ou sur la structure ALSH.

L'organisation des services pourra être soumise à modification en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes gouvernementales.

Date et signature des parents :